

1000 16 Decembre
le 16/12/57

Département de la
Charente-Maritime

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

OBJET :

Séance du 9 Novembre 1957

Désignation de
délégués du Conseil
Municipal à la ré-
vision des listes
électorales.

57124

L'an mil neuf cent cinquante sept le neuf Novembre à
18 heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordi-
naire de ses séances, sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire,
en session ordinaire d'après convocations faites le 4 Novembre 1957.

Etaient présents : MM. Brusset, Castelnaud, Seugnet, Rou-
tin, Gaussel, Couzinet, Barrot, Counil, Guillaud, Domecq, Brotreau, Et-
cheber, Bourdelle, Nartea, Rochedereux, Chamboulan, Grussenmeyer, Pa-
peau, Guichaoua.

Arrivé en cours de séance : M. Pouget.

Représentés : M. Counil Edouard par M. Grussenmeyer
Melle Fouché par M. Rochedereux
M. Barrière par M. Brotreau

Les Conseillers présents formant la majorité des mem-
bres en exercice, il a été conformément à l'article 53 de la loi du 5
Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans
le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés. 2 voix contre.

Le Conseil Municipal

- désigne M. DOMEQ comme délégué du Conseil Municipal à la tête commission
chargée de l'établissement du tableau rectificatif des listes électorales.
- désigne MM. GUILLAUD et ROCHEDEREUX, comme délégués du Conseil Municipal
à la commission chargée de l'examen des réclamations.

Approuvé à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

VU

20 DEC 1957

Le Sous-Prefet

